

21^e ANNÉE

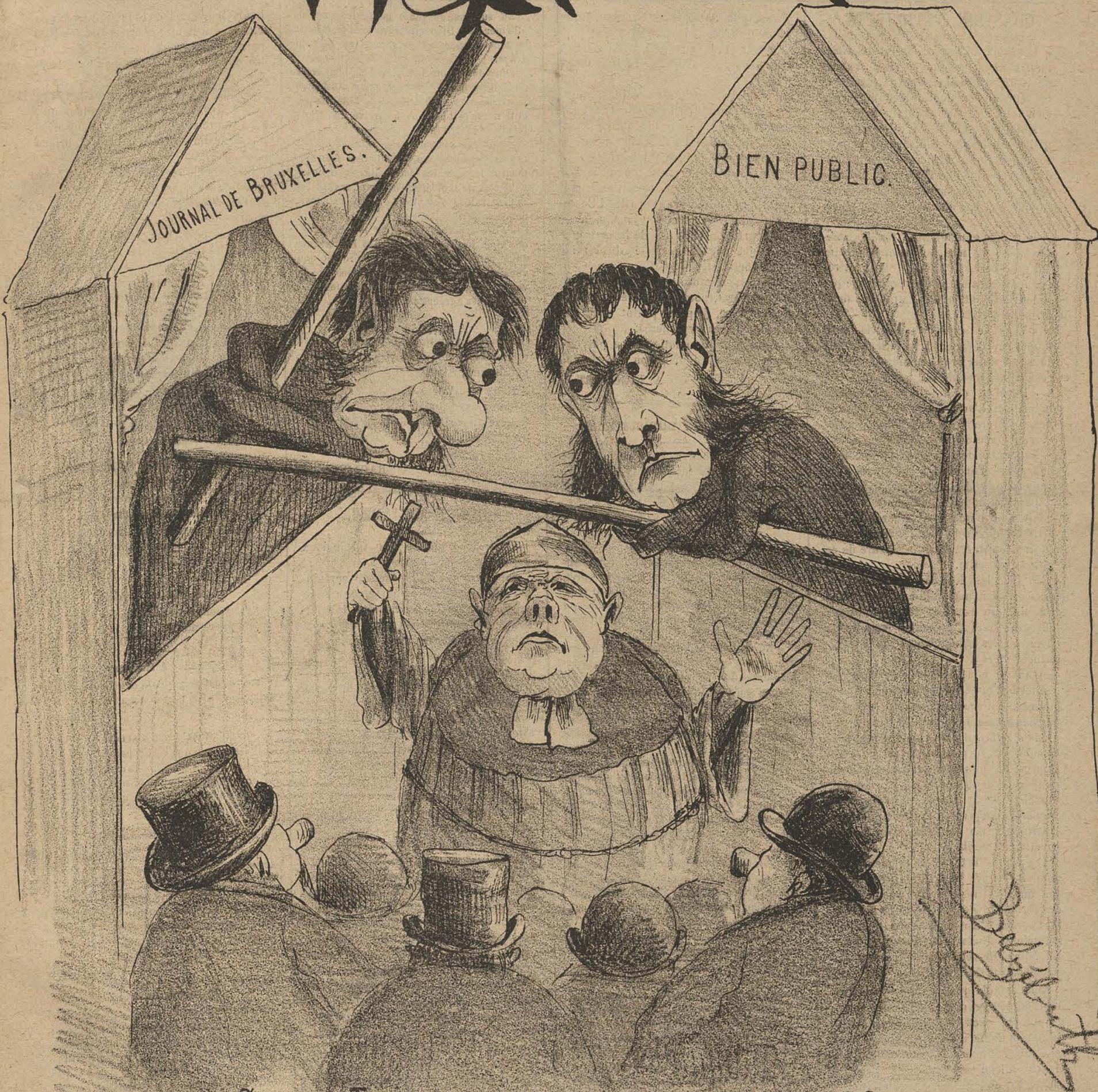
LIÈGE, LE 23 FÉVRIER 1889.

N^o 540

Bureau
Rue de l'Université 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

Bureau
Rue de l'Université 12
10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



GRAND THEATRE DES FOLIES NATIONALES.

A l'étude: BERNAERT EMBÊTÉ PAR WOESTE, FOLIE BURLESQUE AVEC TRUCS.

N.B. Les répétitions marchent à souhait et tout fait prévoir un succès sans précédent.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.
Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

QUESTION D'ÉTIQUETTE.

Les deux Chambres de notre parlement avaient, comme on sait, fait choix de députations chargées d'aller présenter leurs condoléances au Roi, à l'occasion de la mort de l'Archiduc Rodolphe.

Malheureusement les estimables législateurs désignés pour cette démarche sentimentale n'ont pas eu l'honneur d'être introduits au Palais, Sa Majesté ayant cru devoir se refuser la satisfaction de recevoir d'aussi consolants personnages.

Je trouve en effet aux *Annales parlementaires*, en tête des comptes-rendus des séances du 13 Février, deux lettres par lesquelles notre souverain prie poliment le Sénat et la Chambre... de le laisser tranquille.

« Vous ne serez pas surpris, écrit d'une part Léopold II au Sénat, que dans un aussi cruel moment, nous ne recevions personne. »

« Dans le deuil qui nous atteint, mande-t-il d'autre part à la Chambre, vous comprendrez que nous ne recevions pour le moment personne. »

Impossible de dire plus honnêtement aux gens : Fichez-moi la paix et allez vous faire pendre.

J'aurais donné gros pour voir la mine ahurie que nos honorables des deux Chambres doivent inévitablement avoir tirée en écoutant la lecture de ce message insolite.

Je dis : insolite, car jamais, en aucune circonstance, le Roi n'avait refusé jusqu'ici de recevoir les députations chargées de lui présenter les félicitations ou les condoléances de la législature.

Loin de moi la pensée de songer à contester l'intensité des sentiments douloureux qui accablent en ce moment le chef auguste de notre dynastie.

Mais enfin, il m'est sans doute permis de le faire remarquer, ce n'est pas la première fois qu'il se trouve sous le coup d'un deuil cruel; or, je le répète, l'on chercherait en vain, dans les annales de la cour, un précédent justifiant l'attitude prise par le Roi dans la circonstance actuelle.

Il y a plus fort, le jour même où l'on donnait lecture aux Chambres belges des deux lettres de refus que je viens de signaler, c'est-à-dire le 13 Février, l'Empereur d'Autriche recevait solennellement à Buda-Pesth une députation officielle qui venait lui exprimer les condoléances du Parlement.

Ainsi tandis que le roi Léopold, en deuil de son gendre, se calfeutre énergiquement chez lui, l'empereur d'Autriche, en deuil d'un fils unique, consent au contraire à subir toutes les visites officielles consacrées par les usages parlementaires et par l'étiquette des cours.

J'en conclus qu'il y a dans l'attitude

présente de Sa Majesté belge quelque chose qui n'est pas naturel.

Quoi? Ah! pour cela je ne vous en dirai rien, car c'est là précisément le hic.

Notre souverain a-t-il voulu profiter de la première occasion venue pour montrer une bonne fois qu'il en avait assez de toutes les flagorneries de parade des personnages officiels?

Ou bien a-t-il voulu témoigner par ce refus insolite le mécontentement qu'il éprouve en voyant nos deux Chambres s'obstiner, plus que jamais, à ne pas partager les vues de la couronne au sujet de la nécessité du service personnel?

Je n'en sais absolument rien.

Cependant, pour être sincère, je dois avouer que j'opine plutôt pour la seconde de ces hypothèses.

Libre à la diplomatie de ne pas partager mon opinion, si bon lui semble.

A. RIGOBERT.

Une missive ministérielle.

Nous recevons à l'instant par pli recommandé la lettre suivante de M. Vandepereboom, ministre des chemins de fer :

Bruxelles, 22 février 1889.

Monsieur le Rédacteur,

« Dans le dernier numéro de votre estimable journal vous prétendez que le regrettable accident de Gronendael aurait pour cause le système d'économie à outrance qui serait, selon vous, en vigueur au département des chemins de fer.

« Ne voulant pas laisser mon administration sous le coup d'une accusation imméritée, accusation qui pourrait lui causer un préjudice d'autant plus grave qu'elle émane d'un organe aussi autorisé que le votre, je me vois dans l'obligation de venir protester énergiquement contre votre manière de voir.

« Je l'affirme catégoriquement, la catastrophe de Gronendael ne peut être attribuée qu'au courroux du ciel, justement indigné de l'impunité du siècle.

Inutile de vous donner la peine de rechercher une autre cause; vous ne trouverez rien.

« Oui, Monsieur le rédacteur, libre à vous d'en rire si bon vous semble, mais pour moi, j'ose le proclamer avec une foi absolue, le doigt vengeur du Dieu que j'adore a seul fonctionné dans cette terrible affaire.

« L'indifférence religieuse, voilà la seule cause de la catastrophe !

« Car enfin, oseriez-vous le nier, au moment où s'est produit l'accident qui nous occupe, on chantait grand-messe dans toutes les églises de la capitale et des faubourgs.

« Or si les victimes de Gronendael, au lieu de s'embarquer dans le train fatal, avaient eu la pieuse idée de rester à Bruxelles, pour assister à une de ces messes, conformément aux recommandations de notre mère la Sainte-Eglise, il est absolument certain qu'elles n'auraient subi aucun dommage.

Au surplus, en thèse générale, on peut affirmer que Dieu préserve manifestement de tout danger les personnes en état de grâce.

« En voulez-vous la preuve? Eh bien, voilà des années que je voyage pour ainsi dire journalièrement sur les lignes de l'Etat-Belge, et il ne m'est pas encore arrivé une seule fois de me faire tuer.

« C'est assez concluant, je pense.

« Croyez-moi donc, abandonnez franchement la légende des économies et inclinez-vous comme moi jusqu'à terre, devant les impénétrables volontés de la divine providence.

« J'ose espérer, Monsieur le rédacteur, que vous insérerez *in extenso* la présente dans votre plus prochain numéro, et que vous ne me mettez pas dans la nécessité de vous y obliger par ministère d'huissier.

« Veuillez agréer, etc., etc. »

VANDEPEREBOOM.

Nous nous sommes naturellement fait un devoir de donner satisfaction à l'honorable ministre.

Nous ajouterons que nous mettrons toujours avec plaisir nos colonnes à son entière disposition, chaque fois que bon lui semblera.

Dont acte.

RACAGNAC.

DANSE MACABRE,

Voilà donc encore une fois le doux *Légis* bigrement en furie !

Songez donc! Notre Conseil communal doit être saisi prochainement d'une proposition tendant à décréter la laïcisation du service des sépultures et à enlever par conséquent le monopole de ce service à la commission des fabriques d'Eglises réunies.

De là, l'épouvantable colère du pieux rédacteur de la sainte *Gazette*.

Légis a vu dans cette proposition une atteinte grave aux prérogatives catholiques et il s'est mis à crier, de toute la force de ses poumons, à l'abomination de la désolation.

« Nous avons le droit, ajoute-t-il, d'être, jusque dans le trépas et jusque dans nos dépouilles mortelles, traités en chrétiens que nous sommes. »

Il faudrait pourtant s'entendre.

J'ignore comment fonctionnera notre service des sépultures lorsqu'il sera sécularisé, mais ce que je sais, c'est que, sous la catholique gestion des fabriques réunies, les trépassés indigents sont réellement conduits au cimetière comme s'ils étaient des chiens.

Voici en deux mots comment les choses se pratiquent :

Les cadavres des pauvres sont enlevés chaque matin, dans les églises ou dans les hopitaux, par le corbillard commun, appelé vulgairement *coffre*, où ils sont entassés les uns sur les autres.

Les parents des morts ne peuvent fixer eux-mêmes l'heure de l'enlèvement du corps. Le *coffre* passe à une

heure indéterminée et il roule avec une vitesse qui ne permet pas aux familles pauvres de suivre jusqu'au cimetière les dépouilles de leurs membres décédés.

Inutile d'ajouter que les malheureux qui arrivent à leur dernière demeure, sans aucune escorte, sont inhumés avec un décorum tout à fait... fabrique d'église.

Si c'est cela ce que la *Gazette de Liège* appelle : « être traité en chrétien jusque dans ses dépouilles mortelles, » elle m'épate positivement.

Après cela, aux yeux de la pieuse feuille, les trépassés qui ne laissent pas de sac, ne sont peut-être que des demi-chrétiens. Et encore!

C'est égal, les familles indigentes préféreront certes de voir leurs morts conduits décemment au cimetière par les soins d'une administration séculière, plutôt que de les laisser traiter en chrétiens, de la façon que l'on sait, par l'orthodoxe commission des fabriques d'églises réunies.

RACAGNAC

Dépêches télégraphiques

20 Février 1889.

Président Carnot à Zutalors.

Suis encore une fois rudement embarrassé. Pourrais-je de nouveau avoir recours au concours de vos lumières.

CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Allez-y sans vous gêner. Suis toujours disposé à vous éclairer.

ZUTALORS.

Carnot à Zutalors.

Faut à tout prix que je constitue nouveau ministère et pas moyen d'y arriver.

CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Il est de fait que pour le peu de temps cabinets vivent d'ordinaire chez vous, c'est vraiment pas la peine de se faire prendre mesure pour indispensable ministériel.

ZUTALORS.

Carnot à Zutalors.

Est-ce ma faute à moi? Ne suis que trop accommodant.

CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Oh! je ne veux pas dire! Cependant si vous vouliez carrément adopter politique nouvelle, peut être trouveriez-vous facilement éminents collaborateurs.

ZUTALORS.

Carnot à Zutalors.

Ne demande pas mieux. En ai assez aussi politique vieilles rengaines. Malgré cela, toutes mes offres déclinées avec délirant empressement.

CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Voyons ne désespérons pas! Vous êtes-vous adressé à Brasseur père et fils?

ZUTALORS.

Carnot à Zutalors.

Voulez plaisanter sans doute?
CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Savez-vous bien en suis incapable. Vous assure les deux Brasseur sont bien hommes de la situation.
ZUTALORS.

Carnot à Zutalors.

Avouez ne pas saisir...
CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Etes cependant d'avis pratiquer politique nouvelle, n'est-ce pas?
ZUTALORS.

Carnot à Zutalors.

Vous l'affirmez itérativement.
CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Eh! bien, les deux Brasseur sont précisément plus que tous autres partisans des Nouveautés.
ZUTALORS.

Carnot à Zutalors.

Scélérat abominable! Va me doutais bien vous fichiez de moi. Pour me venger, vous enverrai d'urgence rosotte officier d'académie.
CARNOT.

Zutalors à Carnot.

Si cela vous était égal, préférerais croix chevalier Alpes-maritimes. Sans rancune et bien à vous.
ZUTALORS.

Pour copie diplomatique conforme,
ZUTALORS.

De çà, de là.

Simple rapprochement. — La Députation permanente vient de fixer à fr. 1,50 le prix moyen de la journée de travail pour la province de Liège en 1889.

Un franc cinquante centimes par jour! C'est immense! Que l'on ne vienne plus soutenir après cela que la Belgique n'est pas un pays de Cocagne.

Moi, je dis que c'est un vrai paradis terrestre.

Quel dommage cependant que la Députation n'ait pas songé, tant qu'elle y était, à fixer la moyenne quotidienne, je ne dirai pas de la journée de travail (oh! non!), mais des sommes encaissées, pour ne rien faire, par MM. les administrateurs des Sociétés anonymes et autres sangsues du monde où l'on finance!

Le rapprochement eut été sans conteste édifiant en diable!

Mais voilà, la Députation permanente ne peut pas songer à tout!

Les mieux officiels. — Cela ne pouvait manquer d'arriver. Depuis environ quinze jours, tous les journaux officiels d'Outre-Moerdéyck, assuraient que le roi de Hollande était quasi rétabli.

Les voilà forcés d'avouer aujourd'hui que Guillaume III est, pour ainsi dire, à l'agonie. Ah! ça, jusques à quand les rats de cour s'obstineront-ils à essayer de faire croire au menu fretin du public que les rois sont immortels... jusqu'à l'heure précise de leur mort!

A la fin du compte, c'est bête çà?
Moralité: Quand on dit d'un roi malade qu'il va mieux, on peut être certain qu'il va plus mal!

Participation de circonstance. — Une exposition d'hygiène et de sauvetage doit s'ouvrir prochainement à Berlin.

« Cette exposition, disent les feuilles allemandes, promet d'être très brillante. La Belgique y prendra une part très large.

Dès à présent, il y a 90 exposants Belges.»

Si la Belgique y prendra une large part! je veux bien le croire!

Rien qu'avec les engins de sauvetage et d'amputation, utilisés dans ces derniers temps par l'administration des chemins de fer Belges, il y aurait de quoi remplir entièrement tout un local d'exposition, si vaste qu'il soit.

Espérons que les exposants de Berlin auront la délicate attention de nommer, par acclamation, le R. P. Boom, président d'honneur de la section de sauvetage!

Pauvre jeune homme! — Nous trouvons dans tous les journaux de cette semaine le fait-divers suivant, qui aura certainement eu un immense retentissement dans le pays:

« Parmi les miliciens qui doivent tirer au sort à Bruxelles, cette année, se trouve le prince Baudouin, inscrit sous le nom de duc de Saxe-Cobourg. »

Cela prouve évidemment que tous les Belges sont égaux devant la loi.

Mais c'est égal, il est impossible de ne pas frémir de la tête aux pieds quand on pense que le prince Baudouin pourrait peut être tirer un mauvais numéro.

Moi, cela me donne des coliques... par anticipation!

On voit souvent une paille... — Voici en quels termes le *Journal de Liège* apprécie la dernière proclamation du général Boulanger:

« Que dire d'une pareille proclamation? S'il y avait en France un ministère énergique et soucieux de la dignité du pays, il ferait arrêter comme factieux le général Boulanger; en tout cas, il aurait depuis longtemps fait voter une loi contre des manœuvres pareilles, en supposant que la législation actuelle fût impuissante »

Comme c'est bien dit, quoi?

Quel dommage cependant, que le *Journal de Liège* n'ait jamais songé à tenir cet énergique langage du temps où, sous l'adorable régime de la politique de courtoisie, Nos Seigneurs les Evêques excitaient impudemment les citoyens Belges à se mettre en rébellion contre la loi!

Il est vrai que de ce temps-là, c'étaient M. Frère-Orban et C^e qui occupaient le pouvoir!

Un vrai ministère énergique... honoraire, quoi?

Le silence est d'or. — S'il faut en croire les journaux de Vienne, les généraux Autrichiens auraient publié un ordre du jour défendant, d'une façon absolue, à tous les officiers, sous-officiers et soldats de parler dans leurs conversations, publiques ou intimes (sic), de la façon dont le prince impérial Rodolphe est mort.

Délicieux Ramollots Autrichiens, va! S'ils s'imaginent de bonne foi que leur ordre du jour aura pour résultat d'empêcher les militaires de tout grade de dire ce qui leur plaira dans leurs conversations intimes, franchement là, je les plains bien sincèrement.

Après cela, vous savez peut être les généraux austro-hongrois sont-ils esclaves de la discipline jusqu'à dans leurs conversations intimes!

Effrayante révélation. — Enfin la lumière se fait sur le drame sanglant de Meierling.

Le correspondant bruxellois de la *Gazette de Liège* a bien voulu se charger de nous éclairer à ce sujet.

Le brave homme nous révèle que « le malheureux prince Rodolphe est mort victime des professeurs libres penseurs. »

Je m'étais toujours dit aussi qu'il devait y avoir du libre-penseur là dessous.

Pour moi la version du correspondant en question doit être la seule vraie.

Il est en effet notoire que les professeurs

libres-penseurs ont pu de tout temps assassiner les princes, sans avoir le moins du monde à se gêner.

Et il y a des gens qui prétendent que les journalistes catholiques sont des crétins! Allons donc!

Patraquiana. — Le vrai peut parfois n'être pas vraisemblable, dit un vieil adage.

Ainsi il s'est produit cette semaine en notre ville un fait absolument étonnant: les horloges électriques se sont subitement remises à marcher... sans béquilles.

Franchement, il était temps, car le *bout de patience* qui restait, il y a un an, à M. l'échevin Stévert, devait avoir atteint une longueur dangereuse.

Enfin, n'y pensons plus!

Les distinctions de Thémis. — La fameuse noce d'Arenberg, de Croy et C^e vient d'avoir son épilogue devant le tribunal de Bruxelles.

Les magistrats de la correctionnelle ont condamné le prévenu principal: 1^o à 26 fr. d'amende pour outrages au commissaire de police; 2^o à 26 fr. pour rébellion envers la police; 3^o et enfin à 100 francs d'amende pour outrages envers son Excellence Monseigneur le prince de Croy.

Remarquons bien la gradation: 26 francs d'une part et 100 francs de l'autre.

Aux yeux donc de la justice, il est moins grave d'outrager un commissaire ou même de se mettre en rébellion contre la police, que de siffler sur le passage de son Altesse Sérénissime la duchesse d'Arenberg ou le prince de Croy.

C'est peut-être excessivement juridique mais, à première vue, cela paraît tout de même un peu... chose!

BRICOLEUR.

Faits-divers

Carnaval de Nice. — Les fêtes du Carnaval de Nice seront très brillantes cette année et l'*Excursion* vient nous offrir l'occasion d'y assister.

Elle organise, au départ de Bruxelles, le mardi 26 février, un voyage qui comprendra la visite de Marseille, Cannes, l'île Sainte-Marguerite, Monaco, Monte-Carlo et Nice, où l'on assistera à toutes les fêtes. Le transport en 1^{re} classe et tous les frais de séjour sont fixés à 350 francs.

Le voyage continuera vers l'Italie, pour visiter Gênes, Pise, Rome, Naples, l'île de Capri, le Vésuve (en éruption), Florence, Bologne, Padoue, Venise et Milan. pour revenir par l'admirable ligne du St-Gothard.

Ce voyage sera conduit par le Directeur de l'*Excursion* en personne, M. Ch. Parmentier, qui s'empressera d'en envoyer le programme, ainsi que les conditions toutes nouvelles de ses voyages individuels, à toute personne qui en fera la demande, boulevard Anspach, 109, à Bruxelles.

Théâtre Royal.

La reprise de *Aïda* s'est effectuée dimanche dernier dans des conditions fort convenables; les abonnés eux-mêmes paraissent quasi satisfaits.

Nous nous plaisons à citer en première ligne Mlle Duzil qui s'est fait vivement applaudir dans le rôle d'Aïda, qu'elle abordait cependant pour la première fois; Mlle Asch nous a, de son côté, présenté une Amnérís fort dramatique.

Enfin MM. Doria, Genecand, Lissoty et Severac ont contribué dans leur rôle respectif à la bonne interprétation du chef-d'œuvre de Verdi.

La seconde représentation d'*Aïda* a eu lieu jeudi au bénéfice de Mlle Duzil, la jeune et sympathique artiste dont on n'a jamais eu qu'à se louer cet hiver.

La bénéficiaire a été chaleureusement fêtée; de nombreux cadeaux lui ont été offerts de la part des abonnés et des habitués du théâtre qui avaient tenus à la récompenser de ses courageux efforts. X.

L'esprit de partout.

Un brave négociant est désespéré de voir que son fils n'obtient aucun succès au collège.

— Ah! mon cher, dit-il à un ami, je sens bien que ce garçon-là ne sera jamais bon à rien!

— Qu'est ce que ça vous fait? Il vous succédera...

- + Tu connais Mmes de Saint-Elme?
- Si je les connais!
- Des intrigantes?
- De premier ordre. La fille passe son temps à tirer des carottes aux hommes.
- Et la mère?
- La mère les épluche.

Madame L..., qui n'est plus jeune et qui n'a jamais été jolie, va trouver le directeur de la compagnie où travaille son mari et demande pour lui de l'avancement.

Puis, elle ajoute, de sa voix la plus roucouillante:

- Et ma reconnaissance sera sans bornes.
- Ah! pas de menaces! s'écrie le directeur avec épouvante.

Madame chasse sa bonne dont elle a surpris les familiarités avec son mari.

La fille, après avoir fait visiter sa malle, reste plantée comme si elle attendait quelque chose.

- Eh bien! vous n'êtes pas encore partie?
- J'espère que madame va me donner un certificat.

- Un certificat, à vous?
- Oh! que madame se tranquillise, je ne lui demande pas un certificat de bonne conduite; c'est pour entrer chez un vieux garçon.

Théâtre Royal.

Bureau à 6 1/2 h. — Rideau à 7 h.

DIMANCHE 24 FÉVRIER 1889.

LE PROPHÈTE

Grand Opéra en 5 actes et 9 tableaux.

Demain Lundi 25 : **Le Voyage en Chine** et le 2^e acte de **Faust**.

Très prochainement : **LE ROI D'YS**, op. nouveau en 3 actes et 5 tableaux.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. à 6 h. — Rid. à 6 1/2 h.

DIMANCHE 24 FÉVRIER 1889

Dernière représentation du grand succès

Les Mousquetaires

AU COUVENT

Opéra-comique en 3 actes

On commencera par

Les Enfers de Paris

Pièce en 4 actes et 6 tableaux, avec changements et transformations

Mardi 26 Février, une seule représentation donnée par la tournée artistique sous la direction de M. Frédéric Achard. — Le plus grand succès du Vaudeville

LES SURPRISES DU DIVORCE

[Comédie nouvelle en 3 actes.]

Les Braconniers

Opéra bouffe en 3 actes.

Jeudi 28 courant, représent. extraordinaire au bénéfice de M. VIENNE, 1^{er} com. marqué.

EUGÈNE HUTOY



« Quelle est votre opinion sur la question du sucre ? »
 « Je pense que le pays est suffisamment dans la
 mélasse comme cela ! »



« Encore un déraillement Monsieur le ministre !
 Que voulez-vous que j'y fasse ? Vous voyez bien
 je commence à dérailler moi-même. »



Projet de tableau d'honneur à offrir au R.P. Boom.



« BANDE BOULANGER
 ET Cie »

« Des gens qui interviennent toujours avec modération (De
 qu doux M. de Volder) juge un peu ce que cela serait s'ils
 n'agissaient pas avec modération ! »



Fait divers. La France vient d'accoucher d'un nouveau ministère.
 La mère et l'enfant se portent mal, naturellement !



« Attendant patiemment les événements. »